

LE PETIT MARVILLOIS

FLASH INFOS

Décembre 2016

VISITE POUR EXAMEN VISUEL

En accord avec l'ARS et en raison des délais importants pour l'obtention de rendez-vous auprès des ophtalmologues, le groupe PROXYSANTE, spécialisé dans les examens visuels et l'adaptation de verres ophtalmiques adaptés aux besoins et activités de chacun, propose de réaliser un dépistage visuel complet pour les habitants de notre commune. Ainsi, nous avons prévu d'organiser une journée d'examen visuel le :

MARDI 20/12/2016 à la salle polyvalente de Marville de 7h30 à 20h00.

Lors de cette journée, un praticien réalisera des examens visuels gratuitement afin de vérifier votre vue, de réaliser certains tests de dépistage pathologiques et de vous conseiller sur le meilleur choix d'équipement optique à porter en fonction de vos besoins et de vos activités.

Les places étant limitées à 40 personnes, nous vous invitons à retourner le plus rapidement possible le bulletin de participation disponible à la mairie ou sur le site de la commune (www.marvillemoutiersbrule.fr)

Vous pouvez renvoyer ce document par :

- FAX : 01 77 72 55 26
- Mail : secretariat@proxysante.com

Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer directement le bulletin d'inscription à la Mairie. Seuls les habitants inscrits préalablement pourront bénéficier de cette visite gratuite réalisée par une équipe de praticiens spécialisés.

Dès réception de votre inscription, le secrétariat du groupe PROXYSANTE prendra contact avec vous pour échanger sur vos antécédents visuels et vous enverra un courrier de confirmation avec une heure de rendez-vous.

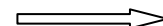
Immédiatement après l'examen visuel, un opticien diplômé d'état pourra vous conseiller sur le choix d'une monture (parmi plus de 500 modèles sélectionnés) et des verres à adapter en fonction de la correction visuelle et de vos activités.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale sont invitées à le faire dès maintenant et jusqu'au **31 Décembre 2016 (dernier délai)**.

Une permanence exclusive sera tenue le samedi 31 décembre 2016 de 10h00 à 12h00

Veillez-vous munir d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre carte d'identité qui ne doit pas être périmée depuis plus d'un an.



POINT TRI DE MARVILLE BOURG

Suite aux trop nombreux dépôts sauvages constatés au point tri de Marville, l'Agglomération et la commune ont décidé de transférer cette installation sur **le terrain du stade, rue des Chenevières**.

En effet, sa situation sur un axe de passage favorisait ces actes d'incivilité.

AMENAGEMENT DU POSTE DE REFOULEMENT A BLAINVILLE

Dans le projet du chantier d'assainissement du plateau sud, l'Agglomération avait prévu d'aménager les postes de refoulement situés en centre bourg. Ces travaux concernent l'installation de Blainville.

Suite au dépôt et acceptation du dossier d'urbanisme, cet aménagement aura lieu **dans la semaine du 12 décembre 2016**.

La Mairie